



AAE 2020

ANIMATEUR ASSISTANT D'ÉQUITATION Mention Poneys

Objectif

Préparation au brevet d'Animateur Assistant d'Équitation sur les mentions poneys et tourisme équestre.

Prérogative

Le titre d'Animateur Assistant d'Équitation permet d'exercer des fonctions d'encadrement de l'équitation contre rémunération. Les conditions et limites d'exercice sont : « découverte et initiation dans les activités équestres sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau IV ou supérieur dans le domaine des activités équestres. Ce cursus permet d'obtenir les pré-requis pour les entrées en formation BP JEPS et ATE

Niveau 3 (Nomenclature Europe)

Convention collective des centres équestres: 3603

Code NSF : 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Dates de formation

Une rentrée le 14 septembre 2020

Validation

L'Animateur Assistant d'Équitation est un titre à finalité professionnelle de niveau V.
Code RNCP : 335

Examen

Juin 2021

Conditions d'entrée

Avoir 18 ans révolus
Avoir une licence fédérale en cours de validité
Attestation de 1er secours – PSC1
Être titulaire du galop 6 cavalier

Nombre d'heures

Suivant le positionnement
490 heures minimum

Coût

4900 €
10 €/heure de formation
Incluant frais pédagogiques et d'examens

Frais de dossier

50 € (déductible des frais de formation)
Nous nous efforçons de vous proposer un plan de formation (programme et devis) correspondant à vos besoins afin de concrétiser votre projet de formation.



Organisme de Formation

Centre équestre du Loup-Garou
Tél: 05 49 29 04 04
equitation@loup-garou.fr
www.loup-garou.fr

Responsable de la formation

Émilie Bonneau

Équipe pédagogique

Moniteur breveté d'état,
Complété par des intervenants extérieurs.

N° organisme de formation

2017 AAE PO14

N° siret

34922818900016

Équipements et infrastructures

Équipements pour la pratique équestre :
▪ deux carrières.
▪ un manège.
Selleries club et propriétaire.
Un bureau d'accueil, club house.

Cavalerie

30 équidés d'école et de randonnée.

Hébergements

Hébergement collectif

Activités

- École d'équitation pour adultes et enfants sur poneys et chevaux.
- Équitation adaptée pour l'accueil de public en situation de handicaps.
- Balade équestre à l'heure et à la journée.
- Centre de formation habilité pour les formations :
 - CQP ASA
 - Assistant Animateur d'Equitation

Module 1 Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics, préparation et contenus de séances, préparation de sorties, conduite de sorties (250 heures).

- ◆ M 1.1 Connaissance des publics et leurs particularités
- ◆ M 1.5 La pédagogie : apprentissage, stratégies, démarches, communication
- ◆ M 1.6 Progression technique, plan de formation fédéral
- ◆ M 1.7 Prise en compte de la sécurité dans l'animation, sécurisation de l'encadrement
- ◆ M 1.8 Prise en compte de la sécurité en extérieur, sécurisation de l'encadrement
- ◆ M 1.9 Mettre en œuvre une procédure d'alerte et de secours d'urgence
- ◆ M 1.10 Rôle de l'enseignant, relation enseignant enseigné
- ◆ M 1.11 Animation de séance, ambiance, communication, dynamique de groupe
- ◆ M 1.12 Prise d'information sur le cavalier, diagnostic
- ◆ M 1.13 Situations d'enseignement, jeux, aménagement du milieu, gestion de l'espace
- ◆ M 1.14 Préparation d'une sortie en extérieur, code de la route, usages des chemins.
- ◆ M 1.15 Conduite et sécurisation d'une sortie en extérieur

Module 2 Équitation, travail à pied (75 heures).

- ◆ M 2.1 Travail à la longe enrênée, aux longues rênes, saut à la longe
- ◆ M 2.2 Technique équestre : plat, obstacle
- ◆ M 2.3 Technique équestre en extérieur et en terrain varié
- ◆ M 2.4 Embarquer, débarquer un cheval ou un poney

Module 3 Connaissances, soins et entretien des chevaux ou poneys, des installations et des équipements (115 heures).

- ◆ M 3.1 Connaissances des poneys : races, catégories de taille, etc
- ◆ M 3.2 Connaissances du poney ou du cheval : modes de vie, comportements,
- ◆ M 3.3 Alimentation, abreuvement : bases de rationnement, précautions
- ◆ M 3.4 Entretien des litières, des équipements et des terrains
- ◆ M 3.5 Pansage et soins courants
- ◆ M 3.6 Maladies, vermifuges, secourisme équin, conduite à tenir

Module 4 Environnement institutionnel et réglementaire, la fédération, le club (50 heures).

- ◆ M 4.1 L'environnement institutionnel du club ou poney-club
- ◆ M 4.2 L'entreprise club, notions d'économie, des coûts, des produits
- ◆ M 4.3 Règlementation de l'encadrement de l'équitation et de l'accueil des mineurs
- ◆ M 4.4 Conception de stages spécifiques équitation
- ◆ M 4.5 Promotion des activités et animations du club
- ◆ M 4.6 Règlementation du transport
- ◆ M 4.7 La fédération, la licence, les assurances, le site internet

Module 5 Stage de mise en situation professionnelle (280 heures).

Objectifs Appréhender la vie d'un club/poney club en observant le savoir-faire de l'équipe en place, en participant, sous tutorat, à toutes les activités du centre.
Mettre en pratique les acquis de la formation